

FICHE D'INSCRIPTION

L'ŒUVRE D'ART ET LE DROIT

En partenariat avec l'Association Art et Droit sous la responsabilité pédagogique de Gérard SOUSI,
Président d'Art et Droit, Maître de Conférences de droit privé des Universités
et d'Agnès Flambard, Administrateur de l'Institut Art et Droit

COMMENT S'INSCRIRE :

Par courrier

Université Panthéon-Assas Paris II
Centre de Formation Permanente
4 rue Blaise Desgoffe
75006 Paris

Par internet

<http://cfp.u-paris2.fr>

Nombre de places limité

Professionnels :

Coût par séminaire de 3 heures : 90€

Etudiants :

Coût par séminaire de 3 heures : 50€

Séminaires validés dans le cadre de la formation continue obligatoire des avocats

Nom : _____ Prénom : _____

Nom du cabinet ou de l'entreprise : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél bureau : _____ Fax : _____

Tél portable : _____ Email : _____ @ _____

Je désire m'inscrire* au(x) séminaire(s) suivant(s), veuillez indiquer vos choix au verso de cette fiche.

Je joins un chèque de _____ € x _____ (nombre de séminaires) soit un total de : _____ €

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTER JULIE BOSSUAT
AU 01 53 63 86 22**

* LES INSCRIPTIONS NE SERONT FERMES ET DÉFINITIVES QU'À RÉCEPTION DU RÈGLEMENT.

| | | |
|--|---|--|
| | Judi 8 novembre DE 18H À 21H | Les particuliers et la fiscalité du marché de l'art (acheter, conserver, vendre) <i>Par Jacques Fingerhut, Avocat, Docteur en droit, Membre de l'Institut Art & Droit</i> |
| | Judi 15 novembre DE 18H À 21H | Les particuliers et la fiscalité du marché de l'art (statut fiscal et modes d'intervention, transmission et dation en paiement) <i>Par Jacques Fingerhut, Avocat, Docteur en droit, Membre de l'Institut Art & Droit</i> |
| | Judi 22 novembre DE 18H À 21H | Le mécénat des particuliers et des entreprises <i>Par Jacques Fingerhut, Avocat, Docteur en droit, Membre de l'Institut Art & Droit</i> |
| | Judi 29 novembre DE 18H À 21H | Les professionnels et la fiscalité du marché de l'art <i>Par Jacques Fingerhut, Avocat, Docteur en droit, Membre de l'Institut Art & Droit</i> |
| | Judi 6 décembre DE 18H À 21H | Droit d'auteur applicable aux arts plastiques et au marché de l'art (première partie) <i>Par Jean Aittouares, Avocat au Barreau de Paris, Membre de l'Institut Art & Droit</i> |
| | Judi 13 décembre DE 18H À 21H | Droit d'auteur applicable aux arts plastiques et au marché de l'art (seconde partie) <i>Par Jean Aittouares, Avocat au Barreau de Paris, Membre de l'Institut Art & Droit</i> |
| | Judi 20 décembre DE 18H À 21H | Les ventes volontaires de meubles aux enchères publiques (première partie) <i>Par Laurence Mauger Vielpeau, Professeur des Universités, Avocat au barreau de Caen, Membre de l'Institut Art & Droit — Nouveau</i> |
| | Judi 10 janvier DE 18H À 21H | Le droit pénal dans l'art. <i>Par Anne-Sophie Nardon, Avocat au Barreau de Paris, Membre de l'Institut Art & Droit</i> |
| | Judi 17 janvier DE 18H À 21H | La certification des œuvres d'art par les spécialistes : comités d'artistes et auteurs de catalogues raisonnés. Contentieux récurrents. <i>Par Hélène Dupin, Avocat au Barreau de Paris, Membre de l'Institut Art & Droit</i> |
| | Judi 24 janvier De 18h à 21h | Successions, libéralités et œuvres d'art <i>Par Jean-François Canat, Avocat au Barreau de Paris, Membre de l'Institut Art & Droit et Laure Assumpção, Avocat aux Barreaux de Paris et de New York</i> |
| | Judi 31 janvier DE 18H À 21H | Ventes d'œuvres d'art de gré à gré, garanties et responsabilités <i>Par Jean-François Canat, Avocat au Barreau de Paris, Membre de l'Institut Art & Droit et Laure Assumpção, Avocat aux Barreaux de Paris et de New York</i> |

| | |
|--|---|
| <p>Judi 07 février DE 18H À 21H</p> | <p>La contrefaçon et le parasitisme des œuvres d'art <i>Par Marie-Hélène Vignes, Avocat au Barreau de Paris, Membre de l'Institut Art & Droit</i></p> |
| <p>Judi 14 février DE 18H À 21H</p> | <p>Les ventes volontaires de meubles aux enchères publiques (seconde partie) : les contentieux <i>Par Emmanuel Emile-Zola-Place, Avocat au Barreau de Paris, Membre de l'Institut Art & Droit - Nouveau</i></p> |
| <p>Judi 21 février DE 18H À 21H</p> | <p>Circulation des biens culturels et protection des trésors nationaux <i>Par Claire Chastanier, Adjointe au sous-directeur des collections, Service des Musées de France, Membre de l'Institut Art & Droit</i></p> |